

Date de la Convocation
19 septembre 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du
CONSEIL MUNICIPAL
2022-29 SEANCE DU 23 septembre 2022**

Date de l’Affichage
19 septembre 2022

L’an deux mil vingt-deux, le vingt-trois septembre à dix-huit heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s’est réuni en séance publique, à la mairie de Boissettes, sous la Présidence de Monsieur Thierry SEGURA, Maire.

Nombre de Conseillers

En exercice : 11

Présents : 8

Représentés : 3

Absents : 3

PRESENTS :

Monsieur Thierry SEGURA, **Maire**,

M Jean-Paul ANGLADE **Adjoint au Maire**,

M. Daniel MATHE, M. Pierre de MONTALEMBERT, Mme Oriane PODEVIN,
Mme Pascale BACQUET, Mme Florence DECHELLE, Mme Marie CORNET-
VERNET Conseillers Municipaux.

Objet de la délibération

**Désignation de membres à la
commission d’appel d’offre**

ABSENTS REPRESENTES

M Grégory THIBAUD représenté par M Jean-Paul ANGLADE

M Philippe BARRAULT représenté par Mme Oriane PODEVIN

Mme Fabienne COLIN-FAURE représenté par M Thierry SEGURA

ABSENTS NON REPRESENTES

SECRETAIRE DE SEANCE : M Jean-Paul ANGLADE

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-2,

VU l’article L. 1111-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l’article L. 2121-29, 1er alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

CONSIDERANT qu’à la suite des élections municipales, il convient constituer la commission d’appel d’offres et ce pour la durée du mandat.

CONSIDERANT qu’outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein.

CONSIDERANT que l’élection des membres élus de la commission d’appel d’offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu’il convient de procéder de même pour l’élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

DECIDE de procéder à l’élection des deux membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d’appel d’offres.

Membres titulaires

Nombre de votants : 8

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 8

Proclame élus les membres titulaires suivants :

A : Jean-Paul ANGLADE

B : Pierre de MONTALEMBERT

C : Oriane PODEVIN

Membres suppléants

Nombre de votants : 8

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 8

Proclame élus les membres suppléants suivants :

A : Daniel MATHE

B : Florence DECHELLE

C : Gregory THIBAUD

Fait à Boissettes, le 23 septembre 2022

Secrétaire de séance



Le Maire,
Thierry SEGURA

